

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04 www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/Yves-Marignac-Les-centrales-nucleaires-sont

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > Yves Marignac « Les centrales nucléaires sont vulnérables aux moyens d'action modernes »

**30 novembre 2017** 

# Yves Marignac « Les centrales nucléaires sont vulnérables aux moyens d'action modernes »

Par Rémy Descous-Cesari



Un militant de Greenpeace à la centrale de Cruas-Meysse, en Ardèche, le 28 novembre. Photo Greenpeace. AFP

Yves Marignac, directeur de Wise-Paris, une association

d'information, d'étude et de conseil sur l'énergie, expert indépendant sur les questions nucléaires, livre son analyse sur la sécurité des centrales après l'incursion de militants de Greenpeace sur le site de Cruas-Meysse.

Mardi à l'aube, 22 militants de Greenpeace sont parvenus à s'infiltrer dans la centrale nucléaire de Cruas-Meysse, en Ardèche. Ils se sont séparés en groupes et ont pu entrer dans une zone nucléaire à accès réglementé par trois endroits différents. Greenpeace a mené cette action pour « alerter sur l'extrême vulnérabilité des piscines d'entreposage de combustible usé ». Les 22 militants, ainsi que Yannick Rousselet, chargé des opérations spéciales à Greenpeace, resté à proximité du site lors de l'opération, ont été placés en garde à vue et libérés dans la soirée de mercredi. Libération a demandé à Yves Marignac, expert indépendant sur les questions nucléaires son analyse sur cette action de Greenpeace, plus d'un mois après celle menée dans l'enceinte de la centrale de Cattenom.

#### Que montre cette action menée par Greenpeace ?

Cela confirme que les dispositifs de sécurité, au sens de la détection et de l'interception de ce type d'action, ne permettent pas d'empêcher l'intrusion et l'accès aux murs du bâtiment combustible (qui abrite la piscine d'entreposage du combustible). Cela confirme donc que des scénarios d'actions malveillantes susceptibles de causer des dommages à ce bâtiment, et la piscine, sont malheureusement tout à fait réalistes.

### En cas d'accident, quel est le niveau de dangerosité du bâtiment combustible par rapport au bâtiment du réacteur ?

Le bâtiment combustible contient en pratique autant de combustibles que le réacteur, même si une réaction en chaîne spontanée n'est pas possible. Ce ne sont donc pas des accidents du même type que ceux qu'on a connus à Tchernobyl ou Fukushima que l'on peut craindre. Mais ils peuvent être plus graves. Si la piscine qui abrite ce combustible perd son eau alors il y a un processus en chaîne. Le combustible s'échauffe et finit par « brûler ». Il relâche alors toute sa radioactivité dans un bâtiment qui n'est pas confiné, pas isolé de l'extérieur. Un scénario de ce type-là peut in fine relâcher d'avantage de radioactivité qu'un accident du réacteur et donc avoir des conséquences encore plus catastrophiques.

# Que révèle cette action sur la sécurité des centrales aujourd'hui ? Est-ce que la sécurité des centrales est poreuse ?

Cela révèle une nouvelle fois le fait que les installations nucléaires, comme beaucoup d'autres systèmes industriels d'ailleurs, ont été conçues à une autre époque, où les questions de sécurité se posaient différemment. Et qu'elles sont aujourd'hui totalement vulnérables aux moyens d'action modernes auxquels peuvent avoir accès des groupes malveillants. Il y a un sujet majeur de vulnérabilité des installations nucléaires, et

particulièrement des piscines de combustible, à ce type d'action avec des conséquences potentiellement catastrophiques. Puisque des mesures de sécurité classiques ne peuvent pas être efficaces, l'urgence est de renforcer les dispositifs de sûreté et de renforcer les bâtiments. Il faut réfléchir à une « bunkerisation », la seule voie possible pour sécuriser les installations par rapport aux types de menaces qui existent aujourd'hui.

## Concrètement qu'est-ce qui pêche dans la sécurité des centrales aujourd'hui ?

Les bâtiments, malgré leur taille imposante, sont vulnérables à certains types d'attaques mobilisant des dispositifs d'explosifs modernes. L'accès permettant de mener ce type d'attaque ne peut pas être empêché donc des scénarios d'attaques causant des dommages considérables sont possibles. Le seul moyen de réagir est de renforcer les bâtiments pour que ce type d'attaque ne soit pas efficace. Comme c'est le cas sur le réacteur EPR qui dispose d'une « coque avion ». En pratique la piscine du réacteur nucléaire en construction à Flamanville est protégée par un bâtiment d'une très grosse épaisseur de béton très armé pour résister à des actions auxquelles les bâtiments combustible des réacteurs actuels ne résistent pas.

# Quels pays dans le monde correspondent au niveau de sécurité que vous préconisez ?

Globalement, il y a un déficit dans tous les pays, néanmoins on peut noter qu'en Allemagne par exemple, les piscines des réacteurs encore en fonctionnement sont localisées dans le bâtiment réacteur. Elles sont donc protégées par l'enceinte de confinement de ce bâtiment, plutôt que par le simple toit en tôle que l'on trouve sur les bâtiments combustible des centrales françaises. Les réacteurs qui ont été fermés en Allemagne après Fukushima ont été aussi en priorité les réacteurs les plus anciens qui présentaient des bâtiments combustible moins robustes.

#### Que faudrait-il faire en priorité pour renforcer la sécurité des centrales ?

La seule approche possible est de renforcer les bâtiments existants, les bunkeriser, tout en réduisant autant que possible leur contenu en combustible. A terme, la question plus fondamentale est de savoir si on continue à entreposer des combustibles dans des piscines ou si on développe - ce que font d'autres pays - l'entreposage à sec : le combustible est stocké dans des gros « châteaux » en plomb et en béton, intrinsèquement beaucoup plus robustes. Néanmoins, dans tous les cas il faut que le combustible reste quelques années en piscine avant de pouvoir le mettre dans des « châteaux » de ce type. Ce n'est pas un moyen pour se débarrasser des piscines d'entreposage mais un moyen pour que le combustible y reste moins longtemps et que l'on diminue ainsi le risque. Cela ne retire rien à la nécessité de renforcer les piscines.